

ANNUAIRE DES SERVICES DE L'ARS NORMANDIE

[SEPTEMBRE 2025]



Ce guide pratique présente l'essentiel
de nos missions, les équipes
d'encadrement qui leurs sont dédiées et
les informations utiles pour les joindre.

SOMMAIRE

1. L'ARS Normandie	p. 2
2. La Direction générale	p. 3
3. Les Directions métiers	p. 4
4. Les Délégations départementales	p. 6
5. Les Directions supports	p. 6
6. Les adresses utiles	p. 7

L'ARS NORMANDIE

L'Agence régionale de santé (ARS) a pour mission de :

- piloter et mettre en œuvre la politique de santé dans la région ;
- améliorer la santé des Normands ;
- garantir l'efficacité du système de santé.

Nos domaines d'intervention :

- l'organisation de l'offre de santé (en ville, pour les établissements de santé, les structures médico-sociales ou les intervenants à domicile) ;
- le soutien de l'autonomie et du handicap ;
- la prévention et la promotion de la santé ;
- la veille et la sécurité sanitaires ;
- la santé environnementale.

L'ARS Normandie est l'**interlocuteur privilégié** des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations, des usagers et de leurs représentants sur ces domaines d'intervention.

ARS Normandie
Esplanade Claude Monet
2 place Jean Nouzille
CS 55035
14050 Caen Cedex 4
 02.31.70.96.96

www.normandie.ars.sante.fr

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le **Directeur général**, François MENGIN LECREULX, et le **Directeur général adjoint**, Bertrand CAZELLES, assurent le pilotage de la politique de santé régionale.

La Direction générale

Le **Cabinet** assiste la Direction générale dans l'exercice de sa mission. Le Cabinet se compose du secrétariat de direction générale, qui assure la préparation et le suivi des décisions et des dossiers à enjeux.

Le **Service communication** a pour mission de définir la politique de communication externe et interne de l'agence et de mettre en œuvre les outils nécessaires à la bonne information et communication auprès de tous les publics : collaborateurs de l'agence, partenaires institutionnels, élus et collectivités territoriales, professionnels de santé et du médico-social, acteurs de la santé, grand public.

La **Mission psychiatrie et santé mentale** pilote la politique régionale en matière de psychiatrie et santé mentale. Elle a notamment en charge de travailler à la déclinaison régionale de la feuille de route nationale et des assises de la santé mentale et psychiatrie et d'en accompagner les déclinaisons territoriales en appui aux délégations départementales dans le cadre de la démarche des 7 projets territoriaux de santé mentale (PTSM).

La **Mission de l'inspection et du contrôle** a pour mission la programmation, la coordination et le suivi des actions d'inspection et de contrôle sur l'ensemble du champ d'intervention de l'ARS. Elle apporte également un appui technique et méthodologique aux agents des services de l'ARS qui participent aux actions d'inspection aux côtés des chargés d'inspection de la MIC.



Secrétariat de Direction générale

✉ ars-normandie-direction-generale@ars.sante.fr

Service communication

✉ ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Mission psychiatrie et santé mentale

✉ cecile.bonnefoy@ars.sante.fr

Mission de l'inspection et du contrôle

✉ ars-normandie-inspection@ars.sante.fr



LES DIRECTIONS MÉTIERS

La Direction de la santé publique

La **Direction de la santé publique** répond à des enjeux de sécurité sanitaire et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Ses missions et activités concernent la veille et la sécurité sanitaire, la prévention et la promotion de la santé, et la santé environnementale.



Secrétariat

✉ ars-normandie-dir-sante-publique@ars.sante.fr

Pôle prévention et promotion de la santé

✉ ars-normandie-prevention@ars.sante.fr

Pôle santé environnement

✉ ars-normandie-sante-environnement@ars.sante.fr

Pôle veille et sécurité sanitaires

✉ ars14-alerte@ars.sante.fr

La Direction de l'offre de soins

La **Direction de l'offre de soins** a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissements de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional) dans une logique de parcours de soins global au bénéfice des patients normands.



Secrétariat

✉ ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr

Pôle offre ambulatoire

✉ ars-normandie-dos-soins-ville@ars.sante.fr

Pôle appui des établissements de santé

✉ ars-normandie-dos-etablissements@ars.sante.fr

Pôle financement et efficience de l'offre de soins

✉ ars-normandie-dos-allocation-ressources@ars.sante.fr

Pôle planification et organisation de l'offre de soins

✉ ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr

✉ ars-normandie-dos-pharmacie@ars.sante.fr

✉ ars-normandie-dos-autorisations@ars.sante.fr

(cette adresse ne concerne que la cellule autorisations de ce pôle)

✉ ars-normandie-dos-plaintes@ars.sante.fr

(cette adresse traite uniquement les signalements et réclamations des établissements de santé ou de médecine libérale)

Pôle soins et sûreté des personnes

✉ ars-normandie-dos-14-50-61-soinspsy@ars.sante.fr

✉ ars-normandie-dos-76-27-soins-psychiatriques@ars.sante.fr

Pôle performance

✉ ars-normandie-dos-direction@ars.sante.fr

La Direction de l'autonomie

La **Direction de l'autonomie** a pour objet de piloter la politique régionale d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. Elle définit l'organisation de l'offre médico-sociale relevant de son champ de compétences (planification, autorisations, investissements) ainsi que la politique d'allocation des ressources aux établissements et services.



Secrétariat

✉ ars-normandie-direction-autonomie@ars.sante.fr

La Direction de l'attractivité des métiers et de la transformation numérique du système de santé

La **Direction de l'attractivité des métiers et de la transformation numérique du système de santé** supervise les dispositifs en matière de formations, de conditions d'exercice et d'attractivité des professions médicales et non médicales. Elle pilote les politiques relatives au déploiement de la e-santé et de la télémédecine sur le territoire.



Secrétariat

✉ ars-normandie-direction-attractivite-numerique@ars.sante.fr

Pôle professionnels de santé

✉ ars-normandie-professionnels-sante@ars.sante.fr

Pôle attractivité des métiers

✉ ars-normandie-attractivite-metiers@ars.sante.fr

Pôle e-santé & transformation numérique

✉ ars-normandie-esante@ars.sante.fr

La Direction de la stratégie

La **Direction de la stratégie** a pour mission d'organiser le suivi transversal des axes stratégiques en santé de l'Agence notamment à travers des études prospectives, des analyses statistiques et d'en valoriser la mise en œuvre par le reporting d'activités. Elle pilote l'élaboration, le déploiement et l'évaluation du Projet régional de santé (PRS) y compris le budget associé (via le Fonds d'intervention régional). Elle pilote et anime au niveau régional l'expression de la démocratie en santé, qui vise à associer, dans un esprit de dialogue, de concertation et de réflexion partagée, l'ensemble des acteurs et usagers du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé.



Secrétariat

✉ ars-normandie-strategie@ars.sante.fr

Pôle coordination des projets transverses

✉ ars-normandie-strategie@ars.sante.fr

Pôle études, statistiques et aide à la décision

✉ ars-normandie-strategie@ars.sante.fr



LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES

Afin de mener à bien ses missions, l'ARS Normandie est composée d'un siège et de cinq délégations départementales. Répartis sur les 5 départements : à Caen (siège), Rouen, Alençon, Evreux et Saint-Lô, 410 agents œuvrent quotidiennement au plus près des territoires normands.

Les 5 délégations départementales constituent le réseau régional de l'Agence et permettent son ancrage dans les territoires.

Les délégations départementales agissent en proximité à la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Représentant l'ARS au niveau départemental, elles sont les interlocutrices des élus, des services de l'Etat, établissements et professionnels de santé et du médico-social et des acteurs de la prévention / promotion de la santé sur les sujets territoriaux. Elles contribuent à l'animation de la démocratie en santé au sein des territoires.



Délégation départementale du Calvados

✉ ars-normandie-dd14@ars.sante.fr

Délégation départementale de l'Eure

✉ ars-normandie-dd27@ars.sante.fr

Délégation départementale de la Manche

✉ ars-normandie-dd50@ars.sante.fr

Délégation départementale de l'Orne

✉ ars-normandie-dd61@ars.sante.fr

Délégation départementale de Seine-Maritime

✉ ars-normandie-dd76@ars.sante.fr

LES DIRECTIONS SUPPORTS

Le Secrétariat général

Le **Secrétariat général** est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie permettant de garantir et d'optimiser les moyens alloués par l'État et l'Assurance Maladie au fonctionnement de l'agence régionale de santé, sur l'ensemble de ses sites. Il pilote les ressources humaines, la performance économique et budgétaire, les systèmes d'information, les moyens généraux et affaires immobilières et le Service des affaires juridiques (SAJ).



Secrétariat général

✉ ars-normandie-secretariat-general@ars.sante.fr

Service des affaires juridiques

✉ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr

L'Agence comptable

L'**Agence comptable** a pour mission de tenir la comptabilité générale de l'ARS. Elle vérifie et contrôle les opérations de dépenses et de recettes. Elle veille à la qualité et à la sécurisation des opérations financières en s'appuyant et développant au sein de l'ARS une démarche de maîtrise des risques.



Agence comptable

✉ ars-normandie-agence-comptable@ars.sante.fr

✉ ars-normandie-agence-comptable-paie@ars.sante.fr

LES ADRESSES UTILES



▪ SITE DE CAEN

Espace Claude Monet
2 place Jean Nouzille
14000 CAEN

▪ SITE D'EVREUX

Cité administrative - entrée B
Boulevard Georges Chauvin
27000 EVREUX

▪ SITE DE SAINT-LÔ

Place de la Préfecture
50000 SAINT-LÔ

▪ SITE D'ALENÇON

Cité administrative
Place Bonet
61000 ALENÇON

▪ SITE DE ROUEN

Cité administrative Saint Sever
38 cours Clemenceau
76100 ROUEN



ARS Normandie
Esplanade Claude Monet
2 place Jean Nouzille
CS 55035
14050 Caen Cedex 4
☎ 02.31.70.96.96

www.normandie.ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur

